



**HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉSIDENTENCE  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

**DÉCLARATION DU HAUT-COMMISSAIRE ET DU PRÉSIDENT DE LA POLYNÉSIE  
FRANÇAISE AU SUJET DU CORONAVIRUS**

*Lundi 16 mars 2020*

*Résidence du Haut-commissaire à Papeete*

*Seul le prononcé fait foi*

**Allocution de Dominique SORAIN, Haut-commissaire de la République**

Mesdames et messieurs, chers Polynésiens,

Le Président de la République vient de présenter une adresse à l'ensemble de la Nation à 9h00 ce matin heure locale.

Nous avons décidé avec le Président FRITCH de nous adresser solennellement aujourd'hui à l'ensemble des Polynésiens sur ce sujet de l'épidémie de Coronavirus.

Nous parlons à un moment où dans le monde entier cette épidémie se propage à grande vitesse. La France compte ainsi 6633 cas et 148 décès. L'Italie, l'Espagne, les autres Pays européens, les États-Unis maintenant sont confrontés à des situations identiques.

De nombreux Pays ont fermé leurs frontières. Des mesures de confinement drastiques ont été prises pour faire face à la propagation de cette épidémie dans le monde.

Comme l'a indiqué le Président de la République, « *nous sommes en guerre* ». En guerre contre cette épidémie. Cela concerne l'ensemble du territoire national, et y compris les Outre-mer.

Le Président a annoncé aujourd'hui une série de mesures venant renforcer celles prises ces derniers jours. Ce sont des mesures de confinement à domicile, de limitation des déplacements privés, d'arrêt des activités commerciales, d'interdiction des rassemblements. En outre, le Président de la République a annoncé ce matin que l'Union européenne a décidé la fermeture de l'espace Schengen.

La liste est longue aujourd'hui. Cela est nécessaire compte tenu de l'ampleur du phénomène épidémique.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas à ce stade en Polynésie française.

Nous sommes encore au stade 1. En effet, nous avons 3 cas identifiés en Polynésie française. Il n'y a pas aujourd'hui de circulation massive du virus.

Pour rappel, le stade 2 consiste à freiner une propagation plus massive du virus ; nous n'en sommes pas encore là aujourd'hui.

Le stade 3 c'est celui que connaît la métropole en ce moment, c'est-à-dire où il y a une épidémie avec des milliers de cas.

Pour la Polynésie française, tout a été fait pour contrôler les personnes qui avaient été en contact avec les cas identifiés. Il y a eu deux foyers qui ont été à l'origine de ces contaminations. Des personnes venues de métropole ou de Suisse et, seuls trois cas, et j'insiste sur ce point, ont été détectés positifs. Les personnes qui ont été en contact avec ces trois cas, sont toutes négatives après dépistages.

Je tiens d'ailleurs à féliciter l'ensemble des services du Ministère de la Santé et les personnels soignants qui ont travaillé sur le suivi de ces cas et ces personnes contacts et qui ont également suivi des personnes en provenance de zones à risque. Il y a un suivi qui a été réalisé et qui a permis de s'assurer qu'il n'y avait pas de cas supplémentaire, à ce stade de la propagation du virus, même si notre territoire n'est pas à l'abri du coronavirus.

Le Président de la République a utilisé ses termes et ils sont aujourd'hui plus importants que jamais, « *il nous faut agir en citoyen et ne pas céder à la panique, ni au désordre* ». La situation est grave et cela suppose une organisation à la hauteur de ces défis.

Notre objectif commun est de sécuriser le territoire et de protéger l'ensemble des polynésiens, nous devons coûte que coûte devancer cette épidémie.

Lorsque le coronavirus s'est développé dans la zone Asie-Pacifique, plusieurs mesures ont été immédiatement prises. Ce sont :

- les contrôles sanitaires systématiques à l'accueil des arrivées internationales ;
- la suspension des autorisations de travail pour les ressortissants étrangers qui avaient séjourné dans des zones à risque ainsi que l'annulation des titres de séjour de ces travailleurs. C'est là un travail très complémentaire mené avec le Pays ;
- les enquêtes sanitaires poussées autour des cas confirmés ;
- le suivi des personnes en provenance des zones à risque ;
- la suspension dès le 11 mars de toutes activités de croisières. Dans les Outre-mer français, nous avons été les premiers à prendre cette décision qui était nécessaire, car il y a un risque très important de la propagation du virus par ce vecteur. Toutes les escales ont été annulées.

Cette première phase s'est traduite par le travail de coordination très étroit entre l'État et le Pays pour gérer cette crise. C'est indispensable, c'est pour cette raison que nous nous exprimons ensemble aujourd'hui. La gestion de cette crise doit être plus que jamais l'affaire de tous.

Ces mesures sont d'application mais aujourd'hui il faut aller plus loin. C'est cette nécessité que le Président de la République a annoncé et nous avons en charge maintenant de mettre en œuvre cette nouvelle étape en Polynésie française. Parce que même si il n'y a pas de nouveau cas en Polynésie française à ce jour, nous sommes dans un environnement international où l'épidémie se propage. La situation est bien sûr différente d'un territoire à l'autre. En Nouvelle-Zélande, il y a 6 cas actuellement. Les îles du Pacifique sont à peu près aujourd'hui préservées mais la menace est là et nous devons passer à un stade supérieur.

Il nous faut prendre, État et Pays, des mesures adaptées à la situation du *fenua* pour protéger les Polynésiens.

Il s'agit toujours de limiter les risques de cas importé. La décision qui va être mise en œuvre pour l'ensemble des Outre-mer, nous allons la mettre tout de suite en œuvre ici en Polynésie, est la mise en quatorzaine de l'ensemble des passagers à l'arrivée internationale en Polynésie française. Cette décision est d'application immédiate. Cette mise en quatorzaine, ce sont 14 jours de confinement. Les touristes devront se conformer à l'obligation de mise en quatorzaine qui leur seront faite dans un lieu identifié.

Cette mesure s'appliquera également à tous ceux qui résident en Polynésie française. Donc nous allons nous concerter avec les compagnies aériennes, informer les consulats et à tous nos partenaires.

Cela signifie aussi que l'on doit limiter le potentiel de circulation du virus, et donc limiter les déplacements au strict nécessaire, y compris à l'intérieur de la Polynésie française. Le Président FRITCH reviendra sur ce sujet.

C'est une demande faite au niveau national. On ne doit se déplacer qu'en cas de besoin impératif (familial, professionnel). Il faut donc limiter et éviter les déplacements de convenance et de loisirs.

Concernant la gestion de l'ordre public, des mesures d'interdiction des rassemblements seront prises. Elles concerneront des interdictions des rassemblements de plus de 100 personnes. Nous allons mettre en œuvre cette mesure également immédiatement et fera l'objet de concertation avec notamment les représentants des confessions religieuses afin qu'elle soit bien comprise. C'est une mobilisation citoyenne, tout le monde doit être impliqué dans cette gestion.

Pour ce qui concerne les établissements recevant du public, nous avons prévu de limiter leur capacité d'accueil à 50% de leur capacité théorique. C'est à dire, prenons l'exemple d'un restaurant, c'est diviser par deux les capacités d'accueil de sorte à ce qu'il n'y ait pas d'entassement dans des espaces confinés.

Le Président FRITCH présentera également d'autres mesures qui relèvent directement de la compétence du Pays, notamment sur les établissements scolaires.

Je voudrais, pour terminer mes propos avant de laisser la parole au Président FRITCH, rappeler les termes du Président de la République « *nous sommes en guerre* ». C'est un terme fort que nous n'avons pas l'habitude d'utiliser dans notre pays.

C'est par un comportement citoyen et responsable que nous protégerons nos proches, les personnes les plus fragiles. Je sais que ce n'est pas facile, car cela suppose une limitation des contacts et des déplacements, un changement dans les gestes quotidiens. Le Président de la République en a parlé lui-même, la meilleure des barrières, c'est d'éviter se serrer la main, c'est éviter de s'embrasser. C'est dur en Polynésie française de le faire, avec cette tradition de culture de l'accueil local, mais ce sont les meilleurs gestes barrières, c'est éviter ces contacts physiques, le virus ne se transmet que par contact physique.

Il faut cette responsabilité citoyenne, cette confiance qui doit exister, cette mobilisation de tous. Il y a des scientifiques et des médecins qui donnent des conseils, nous sommes bien équipés en matière médicale, ce secteur qui est en tension et particulièrement mis à contribution. La mobilisation de chacun est nécessaire, j'insiste beaucoup sur ce comportement citoyen.

En ce qui concerne les élections municipales, le second tour des élections est reporté. Le Gouvernement central nous indiquera les modalités de ce report. Pour l'instant, nous continuons à enregistrer les candidatures pour le deuxième tour.

Je vous remercie.

Monsieur le Président de la Polynésie française, je vous cède la parole.

## Allocution d'Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française

Mes très chers Polynésiens,

Comme l'a indiqué le Haut-Commissaire, nous sommes en guerre. La Polynésie n'est pas épargnée par ce virus qui n'a pas de frontière. A ce jour, à cette heure, je vous confirme que nous restons à trois cas confirmés qui sont suivis. Il n'y a pas de nouveau cas déclaré sur le *fenua*.

Des enquêtes sanitaires précises ont été très rapidement menées et je veux saluer ici le travail considérable et remarquable des professionnels de santé, c'est notre force et il faut préserver absolument notre offre de soin en limitant au maximum la propagation du virus sur notre territoire.

Comme nous venons de le dire, nous allons prendre de nouvelles mesures d'applicabilité immédiate.

Ainsi, tout passager en provenance de l'extérieur, sera placé en auto-isolement à domicile, en ce qui concerne les résidents, et dans des structures dédiées pour les visiteurs.

Il sera indispensable de respecter cette quatorzaine, c'est la condition de notre protection.

C'est un geste citoyen et je demande à chaque personne de strictement respecter les consignes données. Il en va de notre santé à tous.

Nous allons également fermer l'ensemble des établissements scolaires : écoles, collèges, lycées, université, en avançant à partir de mercredi après-midi les vacances scolaires et donc pour une période de 3 semaines.

Pendant cette période, j'en appelle à la responsabilité de tous pour protéger les personnes fragiles et notamment nos *matahiapo*. Les enfants doivent rester confinés à la maison.

Les services du Pays et de l'État mettront tout en œuvre pour que chacun puisse s'organiser et rester chez soi.

Nous allons réunir les compagnies aériennes et l'ensemble des professionnels du tourisme pour organiser le retour des touristes actuellement sur le territoire dans les meilleures conditions possibles.

Il convient également de protéger la population dans les îles, c'est pourquoi, nous avons décidé de limiter les déplacements aux seuls motifs familiaux et professionnels.

Cette mesure pourra être adaptée dans le temps en fonction de l'évolution de la situation.

Toutes les mesures sont donc prises pour vous protéger. Nous avons besoin de vous, nous avons besoin de votre compréhension mais aussi et surtout de votre vigilance et votre civisme.

Je vous le rappelle notre première protection c'est d'adopter les bons gestes : se laver les mains, évitez les contacts rapprochés. Le coronavirus ne vole pas. Et seuls les contacts rapprochés sont dangereux.

Merci à tous,